

Château-d'Oex, le 2 février 2021

Au Conseil communal de et à
Château-d'Oex

Préavis no 1/2021

Demande de crédit pour la réfection de la chaussée, secteur "Pont de la Poste-Librairie",

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée d'étudier ce préavis s'est réunie le lundi 1^{er} février 2021 à 20 h 30 à la salle du Conseil communal.

Elle était composée de Monsieur Didier Morier 1^{er} membre, de Messieurs Edwin Oehrli, Carlos Almeida, Patrice Rossier ainsi que de votre rapporteur Sonia Ludi. Madame la municipale Nicole Schnegg et Monsieur Roland Oguey, chef du Service des travaux étaient présents et ont aimablement répondu à nos questions.

Monsieur Didier Morier ouvre la séance en donnant la parole à Madame Schnegg qui nous explique que ce projet s'inscrit dans la poursuite des travaux pour le chauffage à distance. La Romande Energie prévoit de poser des tuyaux en direction du centre du village afin d'alimenter les bâtiments communaux ce qui est une bonne nouvelle car les chaudières actuelles sont en bout de course.

Les travaux sont prévus sur ce secteur dès le mois de mars.

Monsieur Oguey nous explique ensuite que le chauffage à distance est un projet privé et que la Romande Energie va prendre en charge les fouilles, l'évacuation du tout-venant qui est de mauvaise qualité et son remplacement sur la moitié de la chaussée descendante.

La commune va faire les travaux sur l'autre moitié de la chaussée descendante sur une largeur de 1m 20.

Un tapis sera ensuite posé sur l'ensemble de la chaussée et le marquage routier sera refait. Ils seront à la charge de la Commune.

Ces travaux créeront aussi des nuisances pour le voisinage car ils dureront assez longtemps en raison des différents interventions nécessaires : sondages, pose, creuse, goudronnage, etc....

Par la suite, des tuyaux pour le chauffage à distance partiront en direction de la Coop, du Chalet et du local du feu ainsi que vers l'Hôtel de Ville, la Grande Salle, le Collège primaire, le Cinéma et le Centre sportif. Ces travaux seront à la charge de la Romande Energie.

Les services communaux espèrent que les propriétaires bordiers se relieront au chauffage à distance car il sera difficile de le faire par la suite et nécessiterait la réouverture de la chaussée.

Monsieur Oguey nous fait remarquer que la chaussée du secteur qui nous intéresse est déformée, que l'eau de surface s'évacue mal et que les piétons se font gicler quand ils sont sur le trottoir.

Les conduites eaux claires et eaux usées ainsi que les conduites électriques ont déjà été changées.

Suite à ces explications, les commissaires posent plusieurs questions.

Pourquoi n'a-t-on pas fait un seul préavis pour le secteur "Pont de la Poste jusqu'au kiosque" ?

Pour le moment, le projet situé entre la Librairie et le kiosque n'est pas prêt. Il y a beaucoup de services dans cette zone et il faut penser à tout : accès des bus scolaires et des cars postaux, trottoirs, piétons, voitures, etc....

Le prix de ces travaux n'est pas encore connu.

Il y a un projet pour élargir la route située au nord de la Librairie afin de permettre le croisement des véhicules. S'il se fait, il n'aura pas d'impact sur la route qui nous intéresse dans ce préavis.

Recevrons-nous des subventions pour la réfection de cette route ?

Non, il n'y a pas de subventions mais ces travaux rentreront dans la péréquation. Il est difficile de savoir maintenant ce qu'elle nous rapportera.

Pourrait-on diminuer la vitesse des voitures sur ce secteur ?

Il y a beaucoup de trafic sur cette route car c'est un axe principal menant à tous les quartiers situés sur les hauts de la Commune. En ralentissant les véhicules, cela diminuerait la fluidité du trafic. La route serait mise en priorité de droite ce qui n'est pas pratique pour les automobilistes.

Sur le plan des circulations, il avait été mis en évidence que cette route est une route collectrice car elle mène vers la gendarmerie et l'Hôpital.

Pour changer la vitesse, il faudrait pouvoir le justifier.

Pourrait-on aussi faire un trottoir sur le côté droit (montant) ?

La Commune n'est pas propriétaire des terrains situés de ce côté. Le trottoir situé le long du bâtiment de Monsieur Ferreux est privé, tout comme la zone située derrière le Beau Séjour.

Un trottoir de ce côté serait dangereux car souvent glacé en hiver. Les places de parc diminueraient.

Le trottoir actuel est très important car il mène les enfants jusqu'à l'école, il est d'une bonne largeur et surélevé.

Quel sera le calendrier des travaux ?

La Commune aimerait commencer au mois de mars jusqu'en juin. Par contre, ce n'est pas sûr que le tapis se fasse cette année. Cela dépendra des conditions météorologiques.

Il y aura beaucoup de travaux dans ce secteur (musée, maison Federici, maison Cretegy, etc..).

Le chauffage à distance sera posé dans le carrefour de la Librairie en direction de la Coop en juillet et août tout comme les travaux dans la cour de l'école et dans la zone de chargement des bus scolaires et du car postal.

Il y aura un sens unique dans le sens montant pendant les travaux et la route sera totalement fermée pendant le goudronnage.

Il faudra aussi creuser pour raccorder les bâtiments au chauffage à distance.

Serait-il intéressant de poser un revêtement antibruit sur la route ?

Non, car la vitesse des véhicules n'est pas assez grande sur ce secteur. De plus, ce type de goudron vieillit mal avec le gel, le sel et la saleté. Il y a des nouveaux matériaux mais ils ne sont pas encore au point.

Suite à toutes ces questions, une discussion s'ouvre concernant le calendrier des travaux.

La commission s'inquiète : autant de travaux dans ce secteur alors que nous serons en pleine période touristique estivale. Pour beaucoup de commerçants, la situation est déjà difficile en raison des mesures sanitaires.

Cela fait déjà plusieurs années que ce secteur subit des travaux.

Madame Schnegg et Monsieur Oguey en sont bien conscients mais c'est la meilleure période pour faire les travaux car il y a les vacances scolaires et les enfants ne sont pas dans ce secteur, ni les transports scolaires.

Il n'y a pas d'autres solutions.

Suite à ces informations et à ces discussions, la commission vous propose à l'unanimité d'accepter le préavis 1/2021 tel que présenté.

Le rapporteur : Sonia Ludi